FHC 2 B270.1

Case
FRC
18548

DISCOURS

PRONONCÉ par le Sieur FAYE, Curé de Royan, à la Société des Amis de la Constitution, sur les motifs qui doivent engager les Citoyens à s'acquitter de leurs Impositions.

LES ennemis de cet empire s'agitent en tous sens pour renverser l'édifice glorieux de notre Constitution, & comme ils n'ignorent pas que les finances sont le nerf de l'état, que la régularité des rentrées des contributions assurant celle des dépenses, devient la base du crédit public & le thermomètre de la prospérité nationale, ils ont tourné tous leurs efforts à mettre des entraves à l'assiette & au recouvrement des Impositions consenties par nos Représentans à l'Assemblée constituante; les ennemis cachés, plus à craindre que les brigands de Coblentz, n'ont que trop influencé dans les départemens, dans les districts, dans les municipalités; (car à quelle autre cause pourroit-on attribuer la lenteur de ces corps administratifs, à qui les malheurs & les besoins de la Patrie semblent être indifférens:) leurs insinuations perfides sont bien plus dangereuses auprès du bon peuple qu'ils abusent, qu'ils séduisent, qu'ils soulèvent autant qu'il est en leur pouvoir, en cherchant à les prévenir contre les contributions nouvelles, & les éloigner de satisfaire à cette dette sacrée. Les Amis de la constitution pourroient-ils voir sans s'indigner, ces sinistres manœuvres? Pourroient-ils ne pas mettre au rang de leurs premiers devoirs d'éclairer ce même peuple sur le précipice où on veut l'entraîner.

Tâchons de persuader au peuple, se sont dit ceux qui voudroient l'égarer, que loin de gagner à la

THE NEWBERRY
LIBRARY

révolution, sa misére s'agravera encore, que le fardeau des nouvelles contributions est plus pesant que celui qu'il portoit, & que s'il est vraiment libre, comme on ne cesse de lui dire, il peut & doit s'y refuser. Qu'arrivera-t-il alors, les caisses des districts demeureront vuides, le trésor national ne pourra plus remplir ses engagemens, il faudra enfin prononcer le mot infâme de banqueroute, & dans la confusion universelle, le peuple au désespoir viendra de lui-même reprendre ses fers.

Ah! bon peuple, j'ai passé une partie de ma vie au milieu de vous, j'ai pénétré dans vos misérables chaumiéres, j'ai reçu dans mon sein vos pleurs, vos gémissemens, j'ai souvent sorti de vos cabanes le cœur déchiré de ne pouvoir tarir la source de vos larmes, j'ai connu toutes vos miseres, j'ai connu aussi vos tirans, j'ai vu de près leurs dédains, leur orgueuil, leur cœur de bronze; eh bien, s'ils parvenoient à vous égarer, j'ose vous l'assurer, & j'ai quelque droit à votre confiance, vous n'avez encore que commencé à souffrir, on vous a frappé de verges, mais vous seriez battu de scorpions; on vous traitoit à peine comme des hommes, mais vous envierez le sort des bêtes de charge; si donc vous avez senti le poids de vos maux, si vous desirez en voir le terme, vous n'avez plus qu'un pas à faire, c'est de vous mettre au courant de vos contributions par un généreux sacrifice, & d'en regarder désormais l'acquittement comme la sauve-garde de votre liberté.

Lorsque les tirans ou leurs satellites venoient au nom du bien public reclamer un impôt onéreux, vous aviez droit sans doute de vous plaindre, vous saviez que les déprédations les plus révoltantes absorboient le produit des impositions, qu'elles étoient la proie des ministres avides & de leurs créatures, que l'or de la nation se versoit avec profusion sur de bas courtisans, qu'il enrichissoit les femmes

perdues & les vils hiſtrions, qu'une fête brillante de la cour, une partie de chaſſe, un opéra, un feu d'artifice, conſommoit dans une nuit l'impôt de deux ou trois provinces. Mais vous ſavez aujourd'hui que vos repréſentans ſurveillent vos finances, qu'il ne ſort pas un ſol du tréſor national, dont la deſtination ne ſoit connue, que les miniſtres répondent ſur leur tête des gaſpillages qui pourront ſe commettre dans leur département, vous ſavez enfin que les richeſſes de l'empire ne ſont plus employées qu'à en ſoutenir la ſplendeur & la majeſté.

L'orſque l'arbitraire le plus révoltant préſidoit à la répartition de l'impôt, que l'homme puiſſant & riche ne payoit rien, ou preſque rien, que la claſſe indigente, c'eſt-à-dire la claſſe laborieuſe, la claſſe utile, la claſſe qui méritoit peut-être des priviléges, ſupportoit ſeule le poids des dépenſes publiques; vous aviez ſans doute droit de vous plaindre, vous pouviez dire ce ſont nos ſueurs, qui fertiliſent vos champs, c'eſt nous qui fourniſſons vos marchés des denrées les plus néceſſaires, vos maiſons de toutes les commodités de la vie, c'eſt par nos travaux que nos flottes réuniſſent pour le riche, les jouiſſances des deux mondes, ce ſont nos bras qui vous font trouver dans nos manufactures de quoi ſatisfaire votre luxe & votre moleſſe, ſe ſont nos enfans qui ſe dévouent, pour le ſalaire le plus modique, à vous défendre contre les ennemis du dehors, à vous faire jouir avec ſécurité dans l'enceinte de vos cités de toutes les aiſances qui ſuivent les richeſſes, & pour prix du bien que vous tenez de notre travail & de notre induſtrie, nous ne recevons de vous que mépris & oppreſſion; mais vous ſavez que s'il eſt impoſſible que toutes les fortunes ſoient égales, les contributions nouvelles ſeront relatives aux facultés de chacun; vous ſavez que la grande chartre de la Nation vous a enfin connus pour les aînés de la

famille, qu'on vous a rendu vos droits à la protection des loix comme vous les aviez à notre reconnoissance; vous savez que si, dans une société, tous ne peuvent pas être Pontifes, Magistrats, Administrateurs, Généraux d'armées, aucune de ses distinctions ne vous sont interdites, & que l'éducation, le mérite & la vertu peuvent vous y conduire : vous savez enfin que nos nouvelles Loix ont fait des Français une famille de freres, & qu'on ne peut plus mépriser, sur l'heureux sol que nous habitons, que l'homme méchant & vicieux.

Lorsque l'impôt n'avoit d'autre mesure que l'insatiable avidité de la cour & des traitans, l'arbitraire d'un roi séduit & trompé, vous pouviez vous récrier sur les millions qu'absorboit le trésor royal, vous n'avez jamais su ni ce que vous payiez, ni pourquoi vous payiez, & la promesse d'un soulagement prochain n'étoit qu'un engagement mensonger & frauduleux que prenoit un gouvernement déprédateur, toutes les fois qu'il inventoit une nouvelle maniere de vous tortioner & de vous dépouiller; ainsi dans l'ancien régime vos plaintes étoient justes, parce que l'impôt étoit l'acte de la violance & de la tyranie, aujourd'hui elles seroient déraisonnables, parce qu'il est le résultat d'un acte libre & nécessité pour votre propre avantage.

Qu'elle est en effet la contribution à laquelle vous êtes soumis? Celle que vos Représentans chargés par votre ordre de reconnoître les véritables besoins de l'état ont jugé absolument indispensables. L'autorité royale n'avoit plus de contre-poids, & tendoit visiblement au despotisme, la loi n'étoit plus que la volonté d'un monarque, souvent ignorant, quelquefois vicieux, & cependant sa *certaine science & pleine puissance* ordonnoit le malheur du peuple, parce que *tel étoit son plaisir.* Ces parlemens orgueilleux qui s'en disoient les peres, les abandonnoient à la rapacité du fixe, pourvu que la cour

eût l'adreſſe de ne point atteindre par ſes édits burceaux leurs mortiers & leurs ſimares ; il étoit donc néceſſaire que la Nation rentrât dans ſes droits, qu'elle fît de la diſtinction des pouvoirs, la baſe de ſon contrat ſocial, que l'Aſſemblée Nationale fût ſeule chargée de faire les Loix, de conſentir & ſurveiller les contributions ; cette aſſemblée lui coûte quelques millions, il eſt vrai, mais elle aſſure à jamais ſa proſpérité & ſa gloire.

L'étendue & la tranquillité de cet empire, demandoit que le pouvoir exécutif fût remis dans les mains d'un chef héréditaire ; il falloit qu'il pût ſoutenir la grandeur, la puiſſance & la Majeſté de la Nation, ce ſont ces motifs qui ont déterminé vos Repréſentans à accorder au Roi une liſte civile, immenſe à la vérité, mais enfin convenable à la magnificence d'un grand peuple.

Vous déſiriez conſerver la Religion de vos peres, vous aviez demandé un traitement honorable pour ſes miniſtres, & c'eſt d'après vos vœux qu'on a décrété avec économie la dépenſe du culte.

Des gens qui achetoient le droit de vous juger, vous vendoient la juſtice au poids de l'or, la chicane vous arrachoit de vos foyers, pour vous ruiner à la ſuite des tribunaux, & vous avez des juges de votre choix, & pour qu'ils ne fuſſent pas intéreſſés à éterniſer vos différens vous les avez ſalariés.

La ſurveillance ſur les détails d'une grande adminiſtration a exigé l'établiſſement des départemens, des diſtricts, des municipalités, les ſalaires de ces corps adminiſtratifs, dont vous devez ſentir toute l'importance, ont dû entrer dans les dépenſes néceſſaires ; vous avez beſoin d'une force armée pour vous faire reſpecter de vos voiſins, pour veiller à la ſûreté intérieure, il falloit donc pourvoir à l'entretien des places de guerres des Troupes & des munitions.

Vous poſſédés des colonies, votre commerce

repoſe ſur leur communication libre avec la métropole, la poſition géographique de cet empire ſur les deux mers, vous rendoit néceſſairement navigateurs ; il falloit donc que la Nation eût à ſa ſolde une marine militaire, deſtinée à protéger vos relations maritimes, il faut donc entretenir des arſénaux & des flotes, vous ſavez mieux que perſonne les frais conſidérables qu'entraîne ces ſortes d'établiſſemens.

Enfin vous avez frémi au ſeul nom de banqueroute, vous avez applaudi à vos Repréſentans, lorſqu'ils ont mis les créances de l'état ſous la ſauvegarde de la loyauté françaiſe ; ces créances étoient énormes, elles remontoient à cinq ou ſix ſiecles, les unes ſont liquidées & ſe payent au ſur & meſure que les biens nationaux ſe vendent, & leurs intérêts doivent courir juſqu'au moment du rembourſement ; les autres ſont des rentes viageres qui ne peuvent s'éteindre que ſucceſſivement par la mort des rentiers, la juſtice ne permettoit aucune réduction ſur cette partie de la dette publique.

Ces différentes dépenſes toutes indiſpenſables comme vous ne pouvez en diſconvenir, ont porté les contributions à cinq cenq quelques millions. Voilà Français les charges de la grande famille dont vous êtes membres, & dont vous ne pouvez ſans vous déshonorer refuſer de partager le poids ; mais ce poids quelqu'énorme qu'il vous paroiſſe eſt infiniment plus léger que celui que vous ſupportiez ; car quand vous voudriez compter pour rien la chûte du régime féodal, quand vous ne voudriez ne pas vous rappeler la tyranie, les exactions de tous ces commis qui aſſiégeoient continuellement vos portes, quand vous voudriez oublier le nombre des victimes que les aides, le tabac & la gabelle jettoient tous les ans dans les cachots & les galeres, quand vous ſeriez aſſez avilis pour ne ſavoir pas apprécier la liberté que vous aſſure la Conſtitution, vous

ſeriez encore obligés de convenir que votre ſort eſt de beaucoup amélioré.

Par arrêté du département la totalité des contributions pour l'année 1791, s'élevera pour cette commune (de Royan) à 18,600 livres.

Vos véritables ennemis ont ſans doute déjà voulu vous perſuader que vous étiez plus grévés que les années précédentes ; je vais en vous expoſant le tableau comparatif de vos charges anciennes & des nouvelles contributions, convaincre d'impoſture & de mauvaiſe foi, ces hommes pervers que vous devez avoir en exécration.

La taille s'élevoit dans les années précédentes avec la preſtation des chemins à 10,767 10 ſ. 10 d. L'impoſition des vingtiemes à 5,139 liv. 4 ſ., ajoutés à ces ſommes 5,000 livres pour la dîme, dont vous êtes à jamais déchargés ; 2000 liv. pour le droit d'inventaire ; 1500 liv. pour les aides, octrois & droits réſervés ; 1500 livres pour le tabac ; 1000 liv. pour les droits ſur les ſels, votre commune payoit donc une ſomme de 26,906 l. 14 ſ. 10 d. mais la contribution directe de 1791 ne s'éleve qu'à 18,600 livres. Les patentes rendront environ 2000 liv. ; ce qui formera la ſomme de 20,600 liv. Les charges de cette commune diminueront donc de 6300 liv., auxquelles ſi vous ajoutés le cinquieme que le propriétaire retient ſur les rentes & ſur les terrages, & que j'évalue je penſe au minimum en le portant à 3000 livres, les contribuables de cette municipalité ſeront dans le fait ſoulagés de la ſomme de 9300 liv.

Mais quel ſoulagement conſidérable n'éprouvez-vous point encore par le nouveau mode de l'impoſition, cette taille, ces vingtiemes, comment étoient-ils répartis. Vous le ſavez, le pauvre payoit, le noble, le riche, le bailli, le ſénéchal, le fiſcal, & toute la troupe de ſang-ſues échappoit ; mais aujourd'hui leur bourſe ſe déliera, & ils reſ-

221

titueront au moins à la Patrie, une partie de leurs anciennes déprédations, vos charges diminueront donc par une répartition rigoureuſement proportionnelle, & vos ſeuls oppreſſeurs éprouveront un fardeau, auquel ils n'étoient pas accoutumés. Ne vous laiſſez donc pas ſéduire peuple trop crédule; vous avez un moyen infaillible de reconnoître vos irréconciliables ennemis, ſi quelqu'un s'atriſtant pitoyeuſement ſur vos miſeres, oſoit vous porter à vous récrier contre ces contributions; dites-lui hardiment, monſtre que vous êtes, vous déſirez donc dans le fond de votre ame, que ma miſere ſoit éternelle, votre cœur féroce ſe réjouiroit, ſi les parricides de Coblenrz portoient dans ce Royaume le fer & le feu, vous verriez avec plaiſir couler le ſang de vos freres, & vous regarderiez comme un bienfait du ciel, le démembrement & la ruine de votre Patrie: vous me conſeillez de ne pas payer l'impôt, qui donc me défendra de ces aſſaſſins qui méditent depuis ſi long-temps de nous immoler à leur rage, & auxquels vous vous ſeriez joints ſans doute, ſi vous n'ajoutiez à vos autres vices la lâcheté & la poltronie; vous me conſeillez d'être avare avec ma patrie, & je donnerois mon ſang pour elle; jugez ſi je regreterai de lui ſacrifier une partie de ma fortune.

Courage Citoyens, voilà le moment de criſe arrivé, le ſort de l'Empire eſt entre vos mains, il n'a plus rien à craindre que du retard dans la rentrée des contributions, qu'elles ſoient promptement acquitées, *Lukner*, *la Fayette* & *Rochambeau*, porteront au-delà du Rhin, votre gloire & votre vengeance.

A LA ROCHELLE, de l'Imprimerie de VINCENT CAPPON; 1792.